



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction de la Culture et de la Vie Locale

Affaire suivie par :

Linda MIELOT - Responsable des Evénements Culturels

Tél. : 06.37.68.35.47

Mail : linda.mielot@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le 19 DEC. 2025

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public – Restauration « Fête de la Musique 2026 »

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité de restauration à l'occasion de la fête de la musique 2026, qui se déroule dans le parc public rue Elie Gruyelle, le dimanche 21 juin 2026 à partir de 18h00 jusque minuit. Les prestataires devront s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public de 2 euros par mètre linéaire et par jour.

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune a mis en place un dossier de candidature pour ces emplacements.

4 emplacements seront destinés à une restauration salée : ± 20 m²

3 emplacements seront destinés à une restauration sucrée : ± 20 m²

L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- **50% sur l'expérience professionnelle, la qualité et la conformité des équipements**
- **30% sur les prix proposés au public**
- **20% sur les produits proposés associés au type de manifestation**

Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de ventes de vos prestations.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non règlementées

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.



Le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le **mercredi 7 janvier 2026 à 14h00**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
« Fête de la Musique 2026 »
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN BEAUMONT cedex
Mail : linda.mielot@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Steeve BARIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais





Hénin-Beaumont

DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en concurrence

Restauration

Fête de la Musique

Le dimanche 21 juin 2026

Date de réception de la demande / /

Date limite d'inscription le 07/01/2026 à 14h00

Parc public – rue Elie Gruyelle

Informations personnelles :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n° rue

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom d'enseigne :

N° rue

Code postal : Ville :

Pays

Téléphone : Fax.....

E-mail :

OBSERVATIONS ET PRECISIONS PERMETTANT D'APPRECIER LA QUALITE DE LA CANDIDATURE (photos, book, articles de presse, diplôme, expérience...)

Informations techniques sur votre prestation :

Emplacement nécessaire :

Besoins énergétiques :

Documents nécessaires :

**La recevabilité d'une inscription est liée impérativement
à l'envoi du dossier complet comprenant :**

- Fiche administrative dument remplie
- Fiche Technique de votre prestation
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Devis complet
- IBAN
- Dossier relatif aux prestations antérieures
- Argumentation relative à l'acceptation de votre dossier :
 - Moyens de paiement autres que espèces : CB
 - Chèque

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait

à.....

Le.....

Signature et tampon :

Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements

Dossier complet : Oui Non

Décision de la commission :

- accepté :
- en attente :
- refusé :
- Commentaires :
.....
.....
.....